



MARDI 11 DECEMBRE 2018



PRESTATIONS D'APPUIS SPECIFIQUES
Troubles cognitifs
Département 75



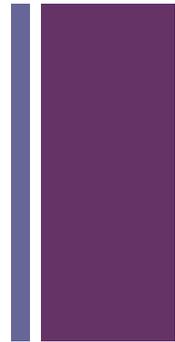
Retravailler EGP

Notre organisme intervient auprès d'un public de DE, salariés et auprès des entreprises dans les domaines de:

- L'orientation professionnelle
- L'accompagnement au reclassement
- La formation
- Le conseil ressources humaines

Il fait partie d'un réseau national qui:

- Permet une action globale, efficace et performante au service de l'emploi.
- Partage et affirme son engagement pour l'égalité professionnelle et la promotion de la mixité, contribuant ainsi à agir contre les diverses formes de discrimination
- Développe constamment des initiatives pédagogiques, se positionnant en véritable «observatoire et laboratoire d'idées » au service des publics et des entreprises.





Prestations à destination des personnes en situation de handicap

Formations courtes (depuis 2008)

PPS Handicap mental et psychique (depuis 2012)

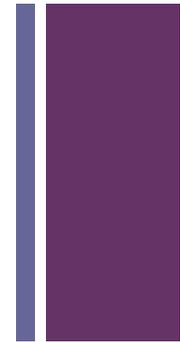
PSOP (depuis 2014)

Prestations Potentiel Emploi (MDPH)

Bilans de reconversion professionnelle, accompagnement des 50 ans et + (OETH)

Accompagnements socioprofessionnels + accompagnements à la reconversion des agents de la collectivité parisienne.

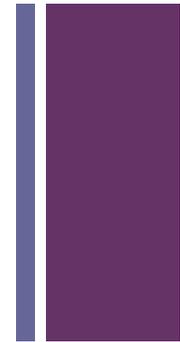
Handicalim: formations à la démarche handicap des entreprises du secteur de l'industrie alimentaire





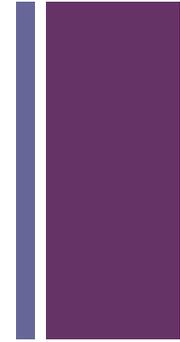
Les bénéficiaires des PAS

- Personnes relevant du handicap psychique/mental/troubles cognitifs
- Bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (loi 2005-102 du 11/02/2005)
- Orientés marchés du travail ou en voie de le devenir ou encore prêts à s'engager dans une démarche dans ce sens.
- Demandeurs d'emploi, salariés (notamment les alternants), agent de la fonction publique, travailleurs non salariés, stagiaires de la formation professionnelle.
- Salariés et agents publics en arrêt de travail
- Présentant des besoins en lien avec leur handicap, pour lesquels une intervention des prestataires spécifiques s'avère indispensable





Les prescripteurs



- Pôle emploi
- Cap emploi/Sameth
- Mission locale
- Employeur public ayant signé une convention avec le FIPHFP
- Les employeurs privés dans le cadre d'un appui à l'intégration dans l'emploi ou d'un processus de maintien
- Les délégations régionales de l'Agefiph et les délégués territoriaux au handicap du FIPHFP, pour prescrire en opportunité et en urgence.

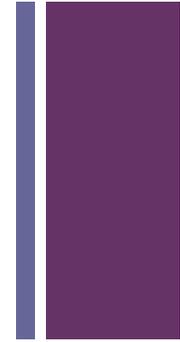


Approche différentielle HP/HM/TCo

Domaine	Handicap psychique	Handicap mental	Troubles cognitifs
Contexte d'apparition	Tardif (entre 16 et 30 ans) – troubles fluctuants	Très précoce, souvent à la naissance – stabilité des troubles	Développementaux ou acquis (TC, AVC,...)
Niveau intellectuel	Capacités normales voire supérieures à la moyenne, mais mise en œuvre perturbée	Déficiência intellectuelle	Capacités normales voire supérieures à la moyenne, mais mise en œuvre perturbée
Sensorialité	Parasitage sensoriel	Reconnaissance sensorielle	Dysfonctionnement ou perte des sens
Présentation relationnelle	Discordance relationnelle	Comportement « enfantin »	Désinhibition, difficultés relationnelles
Cognition	Difficultés attentionnelles, mnésiques et exécutives	Difficultés de maîtrise des fondamentaux (C.L.E) et de compréhension	Difficultés attentionnelles, mnésiques et exécutives



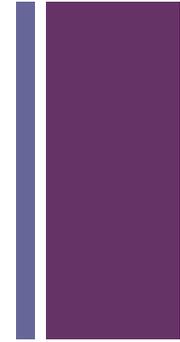
Prédiagnostic



- Déterminer le handicap prégnant de la personne pour l'orienter vers la prestation adéquate, notamment dans des situations de multi-handicaps et, en faisant le lien, le cas échéant, avec les autres prestataires spécialisés, afin de garantir la fluidité du parcours
- Durée: 3h (2 rdv)



Bilan complémentaire

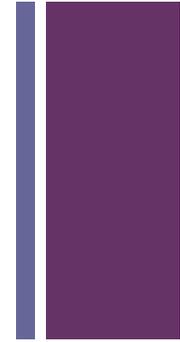


- Apporter un premier éclairage (clés de compréhension, modes de compensation personnels, etc.) sur la personne bénéficiaire et sa situation, permettant au référent de parcours d'ajuster son accompagnement (hors projet professionnel)

- Durée: 10h sur 2 mois



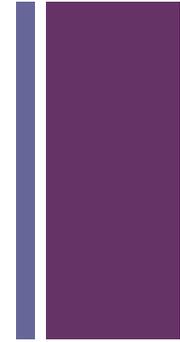
Appui expert sur le projet professionnel



- Apporter un éclairage expert sur l'interaction des conséquences du handicap et le projet professionnel envisagé.
- 3 modules:
 - Diagnostic approfondi
 - Identification et développement des modes de compensation
 - Appui à l'élaboration/validation du projet professionnel
- Durée: 50 h parcours vers l'emploi
 60 h parcours dans l'emploi
sur 9 mois



Appui expert à la réalisation du projet professionnel



- Apporter un éclairage expert permettant de définir les conditions à réunir pour mettre en œuvre un projet professionnel (en emploi ou en formation)
- 3 modules
 - Appui à l'accompagnement vers l'emploi ou vers un parcours de formation
 - Appui à l'accompagnement dans l'emploi ou dans un parcours de formation
 - Veille
- Durée: 55h dont 10h de veille, sur 12 mois

+ Appui expert pour prévenir et/ou résoudre des situations de rupture

- Apporter un éclairage expert permettant de désamorcer rapidement un conflit, ou de résoudre un problème en lien avec la situation de handicap (dans l'emploi/en formation).
- 3 modules:
 - Appui à l'employeur ou à l'organisme de formation
 - Appui à l'accompagnement de la personne
 - Veille
- Durée: 45 h dont 10 h de veille, sur 18 mois



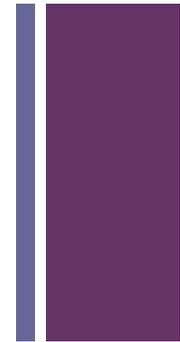
Une équipe dédiée aux Prestations d'Appuis Spécifiques

- Une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, éducateur spécialisé, neuropsychologue, ergonome, orthophoniste :
 - Formés à la problématique du handicap
 - Ayant de l'expérience auprès de personnes reconnues TH

Les membres de l'équipe pluridisciplinaire viennent en appui de l'intervenant référent pour : apporter une expertise spécifique à son domaine d'intervention

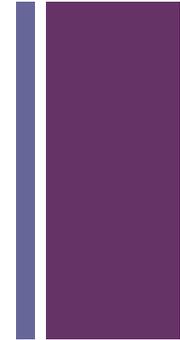
Les membres de l'équipe pluridisciplinaire sont mobilisés, dans le cadre :

- De réunions d'échanges de pratiques une fois par mois (1 à 3 heures en fonction du nombre de dossiers en cours de traitement), en présence des intervenants référents
- En dehors de ces temps formalisés, sollicitation directe des intervenants référents (pour avancer sur une situation particulière – regards croisés - par exemple)





Modalités de prescription et de collaboration avec les prescripteurs



■ En amont:

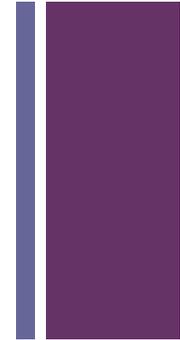
- Intervention en réunion d'équipe pour présenter les Prestations d'Appuis Spécifiques (PAS)
- Concertation/Évaluation des besoins -> notion de parcours
- Fiche de prescription
 - Complétée de manière exhaustive et obligatoirement signée par le bénéficiaire
 - Adressée au Pôle handicap: pas-idf@retravailler.org

■ Au démarrage:

- Information sur la date du 1^{er} RDV
- Confirmation de l'adhésion du bénéficiaire
- Proposition d'une date de restitution
- Echanges réguliers entre l'intervenant et le prescripteur tout au long de la prestation, notamment via la fiche de liaison
- Définition d'un plan d'action concerté qui facilite la prise de relais par le prescripteur (à la fin de la prestation)



Un accueil de proximité



- Sites permanents:

Paris 20, Paris 10, Clichy sous Bois, Bobigny, Saint Denis

- Sites ponctuels (en fonction des besoins):

Paris 16, Paris 15, Noisy le Grand, Aulnay sous Bois, Aubervilliers, Villepinte



Contacts

- Pôle Handicap

Florence GANTOIS

Tél: 06.38.73.45.09 – 03.83.31.29.37

Mail: florence.gantois@retravailler.org

- Psychologue

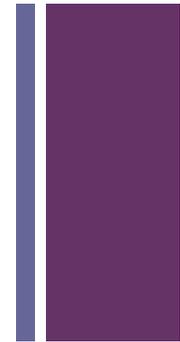
Clara BELLEIN

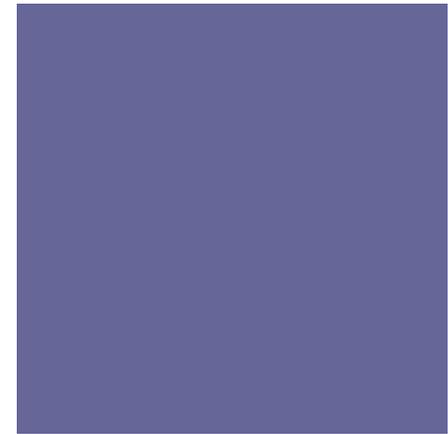
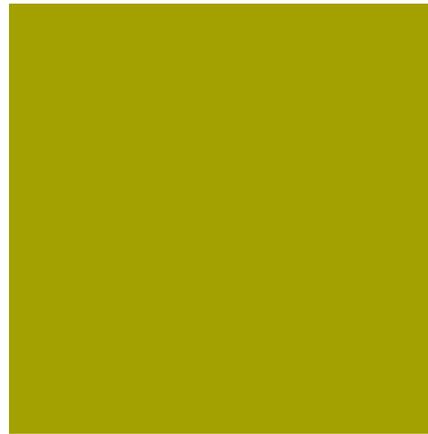
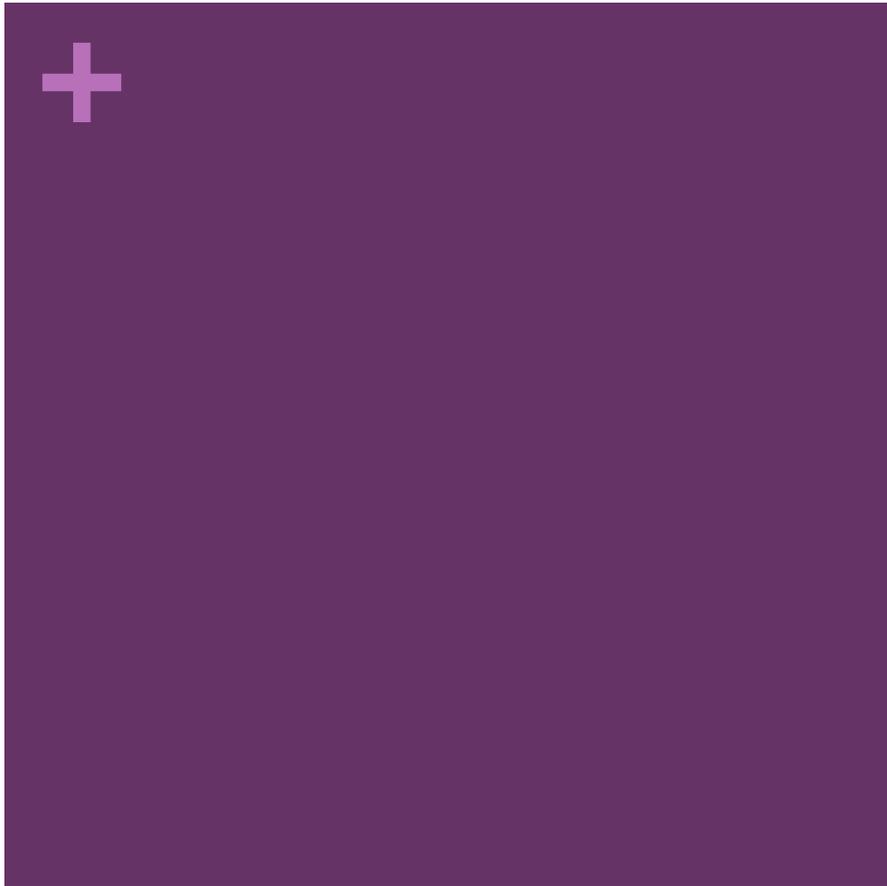
Tel: 01.44.84.02.73

Mail: clara.bellein@retravailler.org

Toute prescription devra être adressée sur la messagerie dédiée:

pas-idf@retravailler.org





MERCI DE VOTRE
ATTENTION